

## VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Junglinster se propose d'engager dans les meilleurs délais

### un **CONCIERGE** (m/f)

Degré d'occupation : 100%

Il doit :

- Etre détenteur d'un CCP (anc. CCM) dans un métier correspondant au poste vacant ou d'un certificat sanctionnant des études équivalentes ;
- Etre en possession du permis de conduire B ;
- Sont également admissibles les postulants qui ne sont pas détenteurs d'un des diplômes mentionnés ci-devant mais qui peuvent se prévaloir d'une expérience professionnelle de concierge.

Les missions du candidat sont définies comme suit :

- Surveillance et entretien général des sites et bâtiments communaux ;
- Gestion du matériel d'entretien (commande de produits, entretien des machines, ...) ;
- Exécution des travaux courants d'entretien et de réparation ;
- Gestion des corps de métier pour tout travail d'entretien/rénovation d'envergure plus importante ;
- Manutention et maintenance de toutes les installations techniques des bâtiments ;
- Veiller à la propreté des bâtiments et des alentours ;
- Assurer un support technique à l'occasion d'événements ;
- Préparation des locaux pour les activités courantes ;
- Exécution de tous les travaux imprévisibles à l'heure actuelle mais incombant normalement à un concierge.

Profil souhaité:

- Etre disposé à travailler suivant des horaires de travail flexibles,
- Etre disposé à travailler les dimanches et jours fériés selon besoins du service, le samedi étant à considérer comme jour ouvrable.

La maîtrise de la langue luxembourgeoise est indispensable.

Le nouveau titulaire sera engagé sous le régime de salarié à tâche manuelle (ancien ouvrier communal), selon les conditions et modalités du contrat collectif des salariés à tâche manuelle de la commune de Junglinster actuellement en vigueur (groupe de salaire C - salarié à tâche artisanale).

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande pour le **18 juin 2021** au plus tard au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Junglinster, boîte postale 14, L-6101 Junglinster.

Sont à joindre à la candidature :

- une notice biographique
- une lettre de motivation
- un extrait récent de l'acte de naissance
- un extrait récent du casier judiciaire
- une copie de la carte d'identité et du permis de conduire
- une copie des diplômes et certificats d'études et de formations
- une photo récente

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Les demandes incomplètes ne seront pas prises en considération.

Junglinster, le 28 mai 2021

Le collège des bourgmestre et échevins,  
Romain Reitz, bourgmestre  
Bernard Ries, échevin,  
Françoise Hetto-Gaasch, échevin.